



Séance du mardi 13 décembre 2016

Date de la convocation: 08/12/2016

Date d'affichage de la convocation : 08/12/2016

Membres en exercice
: 10

L'an deux mille seize et le treize décembre 18 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 9

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 9

Pour:
9

Représentés:

Secrétaire de
séance:
MASSEY Laurence

Excusés: Guy CLARAC

Absents:

Objet: délibération sur l'approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac - DE_2016_013

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de statuts de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac.

Les statuts ont été modifiés pour être conformes aux exigences de la loi NOTRe (ci-joint projet).

Dans sa séance du 05 décembre 2016, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac les a adoptés à l'unanimité.

Ils sont également soumis à l'approbation des Conseils Municipaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE la modification des statuts de la Communauté des Communes d'Artagnan en Fezensac.

Fait été délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception Préfecture
et publication le : 15/12/2016